



BULLETIN D'ADHÉSION - MINEUR

01/01/2026 au 31/12/2026



Nom : _____ Prénom : _____ Homme

N° Licence FFCK : _____ Femme

Né(e) le : ____ / ____ / ____ à _____

Adresse : _____ Code Postal : _____

Commune : _____

Nom prénom du responsable légal : _____

Qualité du responsable légal : _____

Tel. Portable (responsable légal) : _____

Tel. Portable (licencié, facultatif) : _____

Mail (parent, obligatoire) : _____

Mail (licencié, facultatif -16ans) : _____

Êtes-vous compétiteur ? : Oui Non

Selon la Loi Informatique & Libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
J'autorise par ailleurs la FFCK à utiliser mes coordonnées dans le cadre de la loi.

Autorisation pour les mineurs

Je soussigné(e) **Monsieur** ou **Madame** : _____ demande
l'inscription de mon **enfant** : _____ au sein du **Club Ancerville Bar-le-Duc**
Canoë Kayak.

En inscrivant mon enfant,

- ✓ Je reconnais avoir **pris connaissance du règlement intérieur** (disponible sur le site internet).
- ✓ **J'autorise** la diffusion des photographies prises dans le cadre des activités du club sur le site et ses réseaux, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom.
- ✓ J'atteste qu'il a répondu « NON » à toutes les questions posées dans le Questionnaire de Santé. Le cas échéant, je fournis un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du CK et des disciplines associées (en loisir, ou en compétition)
- ✓ **J'autorise** mon enfant à participer aux sorties organisées dans le cadre de l'entraînement ou de la compétition et d'être transporté dans les véhicules du club.
- ✓ **J'atteste** que mon enfant est **apte à nager au moins 25m** et à **s'immerger** (joindre attestation).
- ✓ **J'autorise** le représentant du club à prendre, le cas échéant, toutes mesures utiles pour une intervention médico-chirurgicale d'urgence.

Date et signature du représentant légal :

Tarification :

La tarification comprend notamment :

- L'adhésion à l'association Ancerville Bar-le-Duc Canoë Kayak avec l'accès aux locaux, au matériel, aux enseignements et activités proposées.
- La licence à la Fédération Française de Canoë Kayak et sports de pagaie avec les assurances et possibilité de participer aux compétitions.

Pour les enfants dans l'année de leurs 15ans ou moins : U15 =>108€

Pour les enfants dans l'année de leurs 16ans et plus : U18 =>118€

Mode de règlement (écrire la somme pour chaque moyen de paiement utilisé):

* Chèque Bancaire _____ * Chèques ANCV _____ * Espèces _____ * Virement le : _____

* Pass Sport _____ **Aucun autre type de règlement n'est accepté**

PIÈCES À FOURNIR lors de mon inscription (un dossier sans règlement complet ne sera pas traité) :

- **Bulletin d'adhésion** dûment complété et signé.
- **Attestation Mineurs** – Relative à la santé (pour les mineurs, remplace, sauf cas particuliers, le certificat médical). Pour une première inscription merci de fournir un certificat médical. Pour des questions de confidentialité, le questionnaire de santé ne doit pas être rendu.
- Si au moins une case « NON » a été cochée sur le Questionnaire de Santé, fournir un **Certificat médical de non contre-indication** à la pratique du CK et des disciplines associées (en loisir, ou en compétition)
- **Attestation de natation**, uniquement pour une première inscription.
- **Règlement de mon adhésion** (chèque à l'ordre de l'ABCK, ou virement),
- **Bordereau Option I.A. Sport +** : * **J'accepte** * **Je n'accepte pas** l'assurance complémentaire.

Relevé d'identité bancaire de l'ABCK pour le virement :

Titulaire du compte : **ABCK**

Identifiant international de compte bancaire IBAN

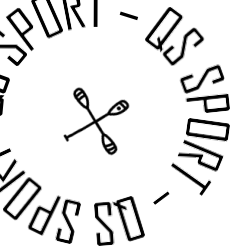
FR76 1470 7000 2102 1191 6305 916

BIC

CCBPRPPMTZ

Fait à _____, le _____.

Signature :



Canoë Kayak et Sports de Pagaie

QUESTIONNAIRE DE SANTE « QS - SPORT »

Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, hors disciplines à contraintes particulières (*Annexe II-23, art. A. 231-3 du code du sport*)

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.



Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon	Ton âge : __ ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

ATTESTATION

Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Je soussigné(e), Monsieur/Madame _____ [Nom ; Prénom],
en ma qualité de représentant légal de _____ [Nom ; Prénom],
atteste sur honneur qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé relatif à son état de santé et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Afin de respecter le secret médical, le questionnaire de santé renseigné ne doit pas être remis au club ni à la FFCK.

Fait à _____, le _____.

Signature du représentant légal :

ATTESTATION

Autorisation prélèvement contrôle antidopage

CODE DU SPORT - Article R232-52 - Entrée en vigueur le 16 Janvier 2011

L'obligation pour athlète contrôlé de devoir justifier de son identité.

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

Je soussigné(e), Monsieur/Madame _____ [Nom ; Prénom], en ma qualité de représentant légal de _____ [Nom ; Prénom], résidant au _____, étant joignable au _____.

Autorise mon enfant à subir des contrôles antidopage dans le cadre de son activité sportive de licencié(e) de la Fédération Française de Canoë Kayak et sports de pagaie.

Fait à _____, le _____.

Signature du représentant légal :

Signature du licencié :

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Précédée de la mention « lu et approuvé »



assureur militant



Notice individuelle dommages corporels à l'attention des adhérents titulaires d'une licence permanente (licence annuelle FFCK) - saison 2025

La Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie attire l'attention de ses pratiquants sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFCK, ses comités et ses membres agréés sont pris en charge dans le cadre du contrat souscrit auprès de MAIF par la fédération.

Garantie Indemnisation des dommages corporels¹

Votre couverture intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base facultative².

CHAMP D'APPLICATION

- Toutes les activités de randonnée, de compétition et d'eau vive ressortant de la pratique du canoë, du kayak, de la pirogue, du raft, du dragonboat, de la nage en eau vive, stand up paddle.
- Les activités préparatoires ou complémentaires aux pratiques sportives garanties.
- Les stages, réunions, colloques et activités promotionnelles (fêtes, bals, sorties, journées portes ouvertes...).
- La pratique individuelle du canoë-kayak.
- Les trajets aller et retour pour se rendre au lieu de l'activité et en revenir.

TERRITORIALITÉ

Les garanties sont acquises dans le monde entier.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Sont exclus des garanties :

- Les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel.
- Les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti.
- Les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses,
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales,
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

Option I. A. Sport+¹

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, I. A. Sport+, qui se substituera à la garantie de base de la carte FFCK et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.

Si l'option complémentaire I. A. Sport+ offre des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de base, elle ne permet pas, dans tous les cas, d'obtenir réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

1 - Le contenu des garanties figure au verso du présent document.

2 - Cette garantie est facultative et le licencié peut y renoncer (voir encadré au verso du présent document).

MAIF

Société d'assurance mutuelle
à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurances
CS 90000 - 79038 Niort cedex 9

Fédération française de Canoë-kayak et sports de pagaie

Base nautique olympique et paralympique 2024
Route de Torcy
77360 Vaires-sur-Marne



Que vous souscriviez ou non la garantie I. A. Sport+, vous devez remettre le bordereau détachable complété à votre responsable de structure lors de la prise de la licence fédérale.

SI VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE I. A. SPORT+

La cotisation complémentaire d'assurance, qui devra être intégrée au règlement global de votre cotisation club, s'élève à **12,80 € pour la saison 2025** (quelle que soit la date de souscription).

Garantie indemnisation des dommages corporels

Contenu	Plafonds IDC de base	Plafonds option I. A. Sport+
• Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation	700 € dans la limite de 3 semaines	1500 € dans la limite d'un mois
• Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux	1400 €	3000 €
– dont frais de lunetterie	80 €	300 €
– dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité	16 €/jour dans la limite de 310 €	2h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7500 € + orientation
• Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation ..	Non couvert	10 €/jour dans la limite de 365 jours
• Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident.	16 €/jour dans la limite de 3100 €	30 €/jour dans la limite de 6000 €
• Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :		
– jusqu'à 9 %	6100 € x taux	30000 € x taux
– de 10 à 19 %	7700 € x taux	60000 € x taux
– de 20 à 34 %	13000 € x taux	90000 € x taux
– de 35 à 49 %	16000 € x taux	120000 € x taux
– de 50 à 100 % :- sans tierce personne :	23000 € x taux	150000 € x taux
– avec tierce personne :	46000 € x taux	300000 € x taux
• Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :		
– capital de base	3100 €	30000 €
– augmenté de :- pour le conjoint survivant	3900 €	30000 €
– par enfant à charge	3100 €	15000 €
• Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines	frais engagés dans la limite de 7700 € par victime	frais engagés dans la limite de 7700 € par victime

RENONCIATION À L'ASSURANCE INDEMNISATION DES DOMMAGES CORPORELS DE BASE

Le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base de la licence varie de 0,11 € à 1,52 € suivant les titres.

Conformément à la loi, cette garantie est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, le licencié ne bénéficiera d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont il pourrait être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFCK, ses comités et ses clubs affiliés.

Bordereau à remettre au responsable du club - Numéro de sociétaire :

Je soussigné(e) (nom, prénom) Date de naissance

Adresse

atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I. A. Sport+.

Je souhaite souscrire la garantie I. A. Sport+ qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base de la licence. J'intègre la cotisation complémentaire de **12,80 €** pour la saison 2025 au règlement de ma cotisation club. J'ai bien noté que la garantie I. A. Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.

Je ne souhaite pas souscrire cette garantie.

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à MAIF la prise en compte et le suivi de votre demande. Elles font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Au titre de l'intérêt légitime, vos données à caractère personnel, celles relatives aux opérations de présouscription, à la gestion des sinistres et des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, la réalisation de statistiques par MAIF et ses filiales, et également faire l'objet de traitements dans le cadre des dispositions législatives ou réglementaires, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la fraude. La lutte contre la fraude à l'assurance peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès du responsable de la protection des données personnelles, MAIF, CS 9000, 79038 Niort cedex 9 ou vosdonnees@maif.fr. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables. Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte des circonstances du risque connues de l'assuré, entraîne, selon le cas les sanctions prévues aux articles L 113-8 et L 113-9 du Code des assurances.

Fait à Le

Signature

(pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)